

Québec, le 20 juin 2023

Jacques Sénéchal  
Directeur principal, Implémentation de Capital  
Air Liquide Canada inc.  
1250, boulevard René-Lévesque O., suite 1700  
Montréal (Québec) H3B 5E6

**Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet d'installation d'équipements de séparation de l'air sur le territoire du parc industriel et portuaire de Bécancour (Dossier 3211-14-042)**

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet d'installation d'équipements de séparation de l'air sur le territoire du parc industriel et portuaire de Bécancour a été tenue entre le 18 mai et le 17 juin 2023, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Jean Courtemanche